

# Le droit pénal face au changement climatique : l'échelle locale

Plan d'accès :



## Localisation de la manifestation

Faculté de droit et des sciences sociales 43, place Charles de Gaulle Amphithéâtre Hardoin  
Possibilité de stationner à proximité au parking souterrain Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux

## Pour tout renseignement, s'adresser à :

Sandra GUIGNARD  
Institut de sciences criminelles de Poitiers (ISCrin') Faculté de droit et des sciences sociales Bât E9  
- 43, place Charles de Gaulle  
TSA 81100 86073 POITIERS Cedex 9  
secretariat.iscrim@univ-poitiers.fr  
05-49-45-42-25

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

2023

# LE DROIT PÉNAL FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## COLLOQUE

Organisé par l'Institut de Sciences criminelles de Poitiers  
et l'Institut de Sciences criminelles et de la justice de Bordeaux  
sous la direction scientifique de Julien LAGOUTTE et Romain OLLARD



Vendredi 10 mars 2023 à 9h00

Faculté de droit et des sciences sociales  
43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin



ISCIJ Institut de Sciences Criminelles et de la Justice université BORDEAUX



Juriscopus

## MATINEE

**8h30** Accueil des participants

**9h** Propos introductifs

Romain Ollard, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers

**9H30** Propos liminaires : la place du droit pénal au sein des réflexions de la Convention citoyenne pour le climat

Marine Fleury, Maître de conférences en droit public, Université de Picardie, Membre du Comité légistique de la Convention citoyenne pour le climat

**10h** Echange avec la salle et pause

**1<sup>ère</sup> partie : Les qualifications pénales face au changement climatique**

Sous la présidence de Romain Ollard, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers

**10h30** Qualifier les causes

Julien Lagoutte, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

**11h** Qualifier les conséquences

Adeline Costes, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

**11h30** Le point de vue du droit allemand

Julien Walther, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine

**12h** Echange avec la salle et pause déjeuner

## APRES-MIDI

**2<sup>ème</sup> partie : La répression pénale face au changement climatique**

Sous la présidence de Olivier Beaud, Professeur de droit public, Université Paris II Panthéon-Assas

**14h** Imputer : le point de vue du pénaliste

François Rousseau, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Nantes

**14h30** Imputer : le point de vue du publiciste

Damien Fallon, Maître de conférences en droit public, Université de Poitiers

**15h** Poursuivre

Stéphane Detraz, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université Paris-Saclay

**15h30** Echange avec la salle et pause

**16h** Sanctionner : le point de vue du droit français

Laurence Leturmy et Clément Margaine, Professeurs de droit privé et sciences criminelles, Université de Poitiers

**16h30** Sanctionner : le point de vue de la *Common law*

Paule Halley, Professeure, Université de Laval, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement

**17h** Echange avec la salle

**17h15** Propos conclusifs

Julien Lagoutte, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

**17h30** Fin des travaux